Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

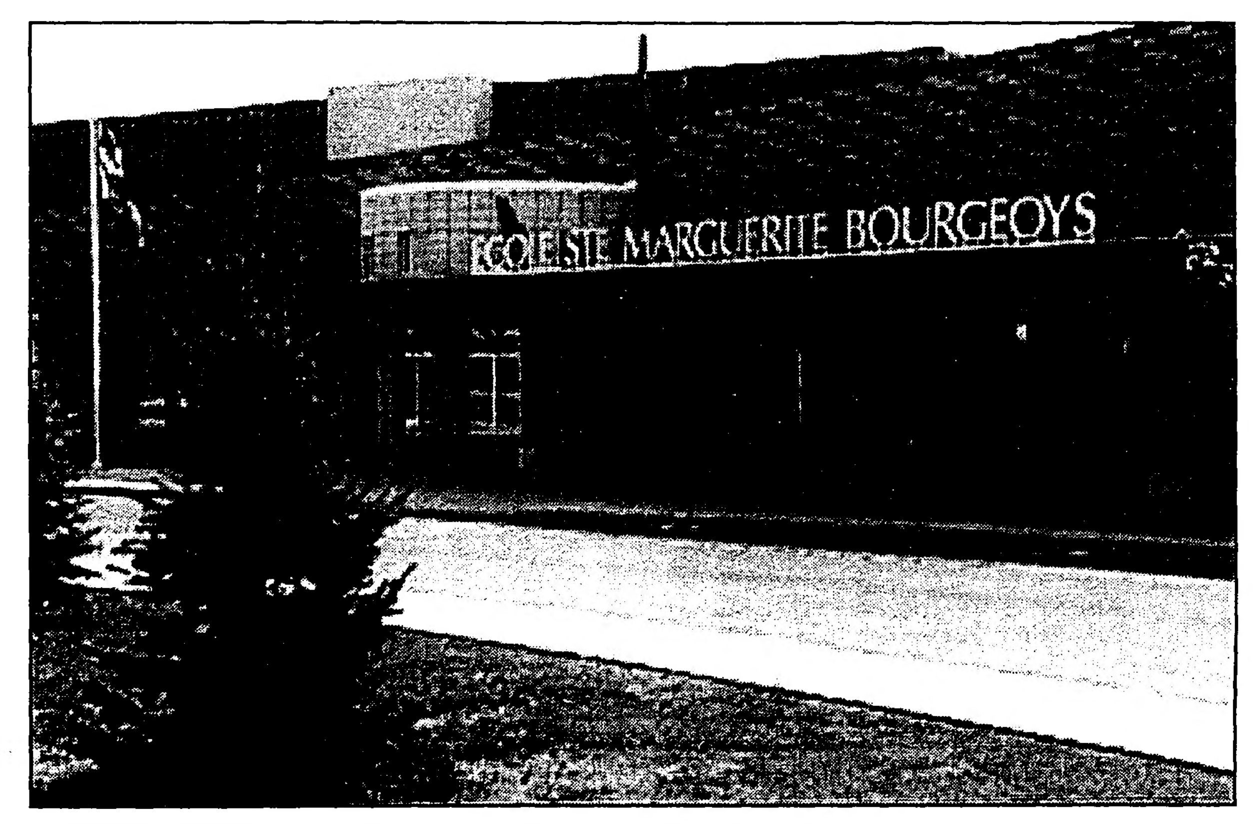
Vol. 34 no 5 | Edmonton, semaine du 4 au 10 février 2000 | 12 pages | 60c

Le dossier scolaire à Calgary, Lyle Oberg s'en mêle

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le 10 janvier dernier, les parents d'élèves fréquentant les écoles francophones de Calgary et de Lethbridge avaient à se prononcer pour la formation du tout premier Conseil scolaire francophone du sud de l'Alberta. Près de 40 % de ceux-ci se sont prévalu de ce droit, ce qui représentait une augmentation considérable, et en principe, le nouveau Conseil devait être assermenté et prêt à débuter ses opérations le 1er février 2000.



Peu après la formation du nouveau Conseil scolaire francophone, le ministre de l'Apprentissage, Lyle Oberg, demandait aux deux groupes, soit le Calgary Catholic School Board, qui offre le programme francophone, et le nouveau Conseil francophone de s'asseoir et d'en arriver à la meilleure entente possible concernant l'éducation francophone. En principe, selon les ententes qui avaient été discutées auparavant, le Calgary Catholic School Board devait céder pour un montant symbolique l'école Marguerite Bourgeoys et l'école Queen's Park au nouveau Conseil scolaire. Restait ensuite à régler le dossier des professeurs et des élèves.

Mais la situation n'est pas aussi simple que cela. Devant le fait que le Calgary Catholic School Board ait décidé de ne pas rendre l'école Marguerite Bourgeoys au nouveau Conseil francophone, le ministre de l'Apprentissage, Lyle Oberg, a dû intervenir en début de semaine dans le dossier et ordonner que le transfert se fasse. Il a du même coup an-noncé que le nouveau Conseil scolaire francophone serait assermenté le 2 février 2000, donc prêt à débuter ses opé-rations comme convenu.

L'intervention du ministre s'explique de la manière suivante. Suite aux élections tenues le 10 janvier dernier, les commissaires du Catholic School Board se réunissaient afin de faire adopter une motion créant un comité spécial ayant comme mandat d'étudier la situation de l'éducation francophone catholique et de formuler une politique reliée à son avenir dans la région.

Le Catholic Board par la voie de son comité spécial invoquait que depuis l'adoption de la Charte des droits en 1982, il avait toujours été impliqué dans l'éducation francophone catholique mais depuis l'élection du nouveau Conseil francophone, les parents francophones avaient maintenant le choix d'envoyer leurs enfants dans des écoles sous l'autorité d'un Conseil scolaire francophone, mais non-confessionnel. Le même comité disait aussi dans son rapport que, tout en respectant le fait que les francophones aient le droit d'avoir leur propre Conseil scolaire, les parents sont ceux qui ultimement ont le droit de choisir l'éducation qui rencontre le mieux les besoins de leurs enfants. Dans la mesure où le gouvernement de l'Alberta a reconnu ce droit au choix, selon le comité, le nouveau Conseil scolaire francophone n'a donc pas l'exclusivité de l'éducation francophone. Ce qui signifie, que le Calgary Catholic School Board peut, et veut continuer d'offrir ce programme francophone catholique.

Si le School Board s'est penché sur la question, c'est aussi du fait que des parents francophones ont fait appel à leurs droits confessionnels et



Lyle Oberg

linguistiques prévalant en Alberta pour demander en plus d'une éducation francophone, une éducation catholique. Même si le nouveau Conseil scolaire francophone a fait part de son intention de désigner une des écoles sous sa nouvelle juridiction, catholique, le comité spécial laissait entendre qu'il n'existait aucune autorité légale permettant présentement au Conseil francophone de désigner une de ses écoles comme étant catholique, se questionnant même sur la question de viabilité d'une éducation catholique donnée sans le support d'un Conseil scolaire catholique.

Donc si le Calgary Catholic School Board n'avait pas eu à se plier à la demande du ministre Oberg de céder l'école Marguerite Bourgeoys, occupée par une clientèle francophone, pour continuer d'offrir un programme francophone, le nouveau Conseil francophone aurait eu à chercher d'autres locaux. Cependant face à un échéancier très serré, cela aurait pu compromettre le début de la prochaine année scolaire. Déjà la planification budgétaire pour l'année prochaine doit commencer, la période des inscriptions va débuter, et selon le nombre d'élèves inscrits, l'embauche des professeurs aussi.

Au moment d'écrire ces lignes, et jusqu'à l'assermentation du nouveau Conseil scolaire francophone, le 2 février, aucun commentaire ne pouvait être obtenu de la part des élus francophones. Bien que reconnu officiellement par le ministre, le Conseil n'a de droit d'action officielle qu'après son assermentation.

Il en ressort quand même que deux lignes de pensées existent encore, d'un côté les parents (environ 150 se sont présentés à une réunion d'information organisée par le School Board en janvier dernier), qui appuient le Calgary Catholic School Board, de l'autre côté, les parents qui ont élu le nouveau Conseil francophone (près de 400) et qui veulent prendre en main leur propre programme francophone. Les deux groupes sont d'accord sur au moins un point, l'importance de recevoir une éducation en français.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 9870

Citation de la semaine

La constance est la base des vertus.

Francis Bacon

Recherchés : leaders de demain en agriculture

Ottawa (APF): L'agriculture canadienne se cherche des leaders francophones capables de saisir les enjeux complexes de l'industrie agricole.

Le Programme canadien de leadership en agriculture offre à 30 personnes, 15 anglophones et 15 francophones, la possibilité de développer leurs qualités de leader en s'inscrivant à six séminaires qui se dérouleront entre les mois de novembre 2000 et mars 2002.

Le programme est parrainé par le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole, en coopération avec l'Université de la Saskatchewan et l'Université Laval. Il a pour objectif premier de développer des leaders efficaces et de haut niveau au sein d'organisations agricoles et agroalimentaires à but lucratif ou non lucratif à l'échelle nationale.

Le programme s'adresse à des personnes impliquées activement dans l'industrie agricole ou agroalimentaire. On pense ici à des exploitants agricoles, des propriétaires, gestionnaires ou employés d'une entreprise agroalimentaire, des membres ou employés d'un regroupement de producteurs spécialisés ou d'une association agricole et des experts-conseils dans le domaine de l'agriculture.

Le programme a été offert une première fois entre 1997 et 1999 par l'Université de la Saskatchewan, mais il a attiré très peu de francophones.

Le premier séminaire aura lieu du 8 au 11 novembre 2000 à Montréal et traitera du leadership et de l'industrie agroalimentaire canadienne. Les autres séminaires, qui se dérouleront chaque fois dans des lieux différents d'ici mars 2002, porteront sur la politique et les organisations agricoles, le développement rural et urbain, l'environnement et le développement durable, la mondialisation et, enfin, le leadership et le futur.

Entre les séminaires, les participants échangeront des renseignements et travailleront en réseau grâce à un système de conférence par ordinateur.

Les frais d'inscription au programme s'élèvent à 7 000 $, déductibles d'impôt, et couvrent presque toutes les dépenses.

La date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2000. Pour soumettre sa candidature, il suffit de communiquer avec le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole à Ottawa au 888-232-3262 (sans frais).

Éducation en langue française: loin du but, selon Dyane Adam

Ottawa (APF): Pour atteindre le but recherché par l'école de langue française en Ontario, la Commissaire aux langues officielles estime qu'il est impératif pour la communauté francophone de se doter d'un plan de mise en oeuvre des droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Selon Dyane Adam, l'école de langue française ne remplit toujours pas sa mission, qui consiste à remédier «*à l'érosion historique progressive de la communauté francophone*». Or, malgré «*des progrès considérables*», près de la moitié des enfants du pays qui ont droit à une éducation en langue française étudie encore dans le réseau des écoles de langue anglaise.

Prenant la parole à Toronto devant plus de 200 intervenants du monde de l'éducation francophone dans le cadre des États généraux sur la petite enfance, la Commissaire Adam a invité les participants à retrousser leurs manches «*car il nous reste encore beaucoup à bâtir ensemble*».

Le plan de Dyane Adam se résume en quatre points. Il faut d'abord, dit-elle, recruter tous les jeunes francophones qui ont droit à une éducation en langue française, de façon à éviter qu'ils ne passent au réseau des écoles anglaises, comme l'ont fait 2 000 jeunes de l'Ontario en 1996-1997.

«*Les parents doivent être convaincus, tout comme leur conjoint de langue anglaise, que c'est le meilleur choix pour leur enfant, même s'il leur fallait parcourir une plus grande distance pour se rendre à l'école.*»

Deuxièmement, l'école de langue française doit être un milieu d'excellence qui permet aux enfants qui ne maîtrisent pas ou peu le français de l'apprendre rapidement, grâce à l'appui actif des élèves qui maîtrisent déjà la langue.

Troisièmement, l'école de langue française doit offrir à ses étudiants une éducation de première qualité : «*Pour concurrencer à chances égales, l'école de la minorité devra vraisemblablement, dans nombre de cas, être meilleure que celle destinée à la majorité*».

Finalement, l'école de langue française doit, toujours selon Dyane Adam, être «*l'école de sa communauté*», c'est-à-dire une école qui est en mesure d'offrir à la communauté des services préscolaires complets et des services de garderie, cela pour permettre l'intégration à l'école française des jeunes qui ne parlent que l'anglais.

Elle suggère aussi que l'école sensibilise dès maintenant les adolescents à l'importance de leur rôle de parent et à «*l'épanouissement linguistique et culturel*» de leur futur enfant.

Bref, le moment est venu pour les francophones de se mobiliser pour aller chercher les ressources «*indispensables*» à la réalisation de sa mission.

Selon Mme Adam, c'est d'abord en Ontario où les francophones doivent relever le défi, puisque c'est dans cette province où on retrouve la moitié des jeunes qui ont droit à une éducation en langue française en milieu minoritaire.

Canada: terre d'immigration anglophone

Ottawa (APF): Ce n'est pas demain la veille que Citoyenneté et Immigration Canada va favoriser l'immigration francophone dans les provinces de langue anglaise.

Les fonctionnaires du ministère sont à mettre la main à un projet de loi qui sera déposé cette année à la Chambre des communes, qui doit mettre au goût du jour la Loi sur l'immigration. Or, malgré l'effet combiné du faible taux de natalité et de l'assimilation au sein des communautés francophones du pays, il est hors de question de profiter de l'occasion pour favoriser l'immigration francophone en milieu minoritaire. Pour tout dire, cela ne fait tout simplement pas partie des préoccupations des fonctionnaires du ministère.

Selon le directeur des politiques et programmes économiques au ministère, Dougall Aucoin, le projet de loi mettra surtout l'emphase sur le capital humain, c'est-à-dire sur les connaissances et l'expérience des candidats de même que sur leur capacité à s'intégrer au marché du travail.

L'actuelle grille de sélection, qui comporte un système de pointage, sera modifiée, mais l'agent d'immigration conservera toujours un droit de regard. Ce dernier facteur est capital pour les candidats qui n'atteignent pas la note de passage, car l'agent d'immigration tient alors littéralement dans ses mains l'avenir du candidat à l'immigration.

C'est cette discrétion des agents qui a récemment failli empêcher deux candidats à l'immigration, tous deux originaires du Maroc, de s'établir avec leur famille respective à Saint-Boniface au Manitoba.

L'agent d'immigration avait au départ jugé que ces derniers ne maîtrisaient pas suffisamment la langue anglaise pour s'établir au Manitoba. Dans ce cas-ci, les pressions politiques ont suffi à convaincre le ministère de leur faire passer une deuxième entrevue de sélection avec un nouvel agent d'immigration. Résultat: Lahoucine Afoukal et M'Barek Aragrag seront finalement en mesure d'émigrer au Canada au cours des prochains mois et de modestement augmenter la population francophone de la province.

Ce ne serait pas la première fois que des candidats à l'immigration de langue française sont empêchés d'immigrer par des agents d'immigration fédéraux, qui estiment insuffisante leur maîtrise de la langue anglaise.

C'est d'ailleurs ce qui a incité l'entreprise montréalaise *Accès Canada G & G*, spécialisée en immigration francophone, à déposer une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles, qui a décidé de mener une enquête.

Bref, pour ce qui est de favoriser à l'avenir les candidats francophones, Dougall Aucoin de Citoyenneté et Immigration dit que l'objectif du ministère consiste d'abord et avant tout à accepter au pays «*toutes les personnes qualifiées*».

«On n'écarte pas la possibilité d'intervenir dans ce dossier» dit Denis Bertrand, directeur des communications à la Fédération des communautés francophones et acadiennes.

Il faut dire que le dossier de l'immigration ne suscite aucun débat important au sein des communautés francophones et acadiennes, qui ont encore fort à faire dans le dossier scolaire.

La FCFA songe toutefois à sensibiliser les communautés à l'intégration des immigrants lors de la grande tournée nationale *Dialogue*, dont le lancement aura lieu le 11 février à Rideau Hall, la résidence de la Gouverneure générale.

Début de la ronde des AGA

L'ACFA de Rivière-la-Paix première en lice

PATRICK HENRI

Guy

Avec le mois de janvier débute la ronde des assemblées générales pour les ACFA régionales et c'est à Rivière-la-Paix que s'est tenue la première de ces assemblées. Près de soixante personnes se sont rendues au centre communautaire de Guy, le mardi 25 janvier pour constater le suivi des dossiers, les états financiers et pour trouver un remplaçant au président sortant, Gilbert Bérubé.

L'Association canadienne française de l'Alberta, régionale de Rivière-la-Paix avait l'habitude de tenir son assemblée générale annuelle durant la fin de semaine, mais une proposition faite en 1999 demandait que l'assemblée de 2000 soit tenue un soir de semaine. L'expérience a été concluante puisque cinquante-sept membres de l'organisme étaient présents à la rencontre. Ceux-ci voulaient savoir où en étaient les dossiers du Centre scolaire et communautaire, du tourisme, de la santé et de la radio communautaire.

Dans son rapport, le président Gilbert Bérubé a répondu aux interrogations des membres. Le dossier du Centre scolaire et communautaire avance, les locataires ayant accepté que les plans soient revus afin de réduire les coûts. L'arrivée d'un médecin francophone dans la région au début du mois de janvier en a rassuré plus d'un. Le Docteur Oishi remplace la Docteur Vincent à la clinique de St-Isidore et à l'hôpital de McLennan. Le coordonnateur touristique, Paul Charest fait du très bon travail au niveau du développement touristique. Déjà trois groupes organisés ont confirmé leur passage dans la région cet été et d'autres devraient s'ajouter sous peu. Le dossier de la revitalisation de la rue principale à Falher avance également rapidement et des changements à la façade des commerces devraient être observés dès cet été.

La radio communautaire CKRP-FM a connu la meilleure année financière de sa courte histoire. L'organisation d'un Radiothon, la révision du Bingo-radio, l'augmentation de la vente de publicité et des coupures au niveau du personnel ont permis à la radio de ne terminer l'année qu'avec un déficit de 18 545$. En réalité, la radio a obtenu un surplus de 3 000 $, mais afin d'avoir un portrait de ce que seraient les dépenses de la radio si elle se sépare un jour de l'ACFA, les comptables de l'Association ont transféré une partie du salaire des employés de l'ACFA dans les dépenses de la radio. L'an passé, sans le transfert des salaires, CKRP avait connu un déficit de 24 000$. Ce déficit n'est pas cumulatif car l'ACFA le comble chaque année. Le bilan financier de l'ACFA est très reluisant, après avoir comblé le déficit de la radio, elle termine l'exercice financier avec un surplus de 8 630$. L'an passé au lieu d'un surplus, on avait un déficit de 24 000$.

En plus du président, trois autres administrateurs terminaient leur mandat soit le trésorier, Gilles Sylvain; un conseiller, André Tremblay et le vice-président Lucien Ouellet. Ce dernier s'est présenté au poste de président mais il a été battu aux élections par Brigitte Kropielnicki. La nouvelle présidente de l'organisme est enseignante à l'École Héritage de Falher. Elle est connue dans la francophonie pour son implication au sein des Jeux francophones de l'Alberta. Elle est également bénévole à la radio communautaire depuis les tous débuts. Une autre nouvelle figure se joint à l'équipe de l'ACFA, il s'agit de Pierre Trudel qui occupera un poste de conseiller. Le poste de vice-président.e a été comblé par Jacqueline Bégin, qui était déjà conseillère à l'exécutif. Deux postes sont toujours à combler, soit le poste de trésorier et un poste de conseiller. Le Conseil exécutif a comme mandat de combler ces postes le plus rapidement possible. L'an prochain l'assemblée générale aura lieu à St-Isidore.

Chauffeurs de taxis - cibles d'agression

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

CALGARY

Le 12 décembre dernier, une série d'attaques ayant comme cible les chauffeurs de taxis de la ville commence. Quatre attaques en six jours, dont la plus brutale envoie le chauffeur à l'hôpital, aux soins intensifs, dans le coma depuis ce temps. Ces incidents incitent donc les chauffeurs à être en alerte. Alors que trois autres agressions se succèdent rapidement, certains chauffeurs craignent pour leur vie. Tous exigent plus de protection face à cette violence, alors que d'autres menacent de faire la grève ou encore, décident carrément de changer de métier.



Photo:Suzanne de Courville Nicol

Roger Richard devant un de ses véhicules muni d'un signal de détresse

Roger Richard, président de la compagnie Associated Cab passe immédiatement à l'action. Leader reconnu en situation de crise, il prend le taureau par les cornes. Suite à ces agressions en décembre dernier, un groupe stratégique (task force) est formé par l'industrie du taxi de la ville de Calgary et monsieur Richard en devient le président. Sous sa direction, plusieurs rencontres ont lieu avec des chauffeurs de taxis, des courtiers en taxi, des policiers et des employés de la Commission de Taxi de Calgary à la recherche de solutions. Ce processus de consultation rapidement mis sur pieds produit de nombreuses recommandations.

« Je suis fier de rapporter que 6 des 7 courtiers de la ville de Calgary, incluant Associated, Blacktop, Checker, Coop, Mayfair et Prestige sont d'accord pour travailler ensemble afin d'améliorer la formation en sécurité pour les chauffeurs de taxis et mettre à l'essai des mesures de prévention et équipements de protection variés dans les taxis de la ville de Calgary. » disait Roger Richard.

Parmi les recommandations d'équipements spéciaux, la question de boucliers protecteurs en plexiglass soulève plusieurs débats. Tandis que certains chauffeurs insistent pour que la ville de Calgary rende obligatoire l'installation de tels appareils, il paraît qu'ailleurs au Canada, à Winnipeg entre autres où cette mesure de protection est obligatoire, ni les chauffeurs ni les passagers n'en veulent car elle prend trop de place, empêche une saine circulation d'air dans le véhicule et empêche une bonne communication entre passagers et chauffeur. Résultats? Personne ne s'en sert.

Monsieur Richard se met donc à l'oeuvre et invente un demi-bouclier portatif beaucoup moins encombrant mais qui fournit une protection assez forte pour permettre à un chauffeur de pouvoir se défendre et s'évader d'une situation potentiellement dangereuse. Le prototype déjà fabriqué est présenté au groupe stratégique qui continue à discuter des pours et des contres de cette invention pour une adoption permanente, Roger Richard quant à lui annonce que tous ses véhicules seront équipés avec ce demi-bouclier d'ici le mois prochain.

« Nous allons faire installer des caméras de surveillance dans chacun de nos 320 véhicules ainsi que ce bouclier protecteur transparent et portatif, qui s'accroche facilement entre le chauffeur et ses passagers, et un système d'alarme visuel (lumière) qui clignote sur le toit de tous nos véhicules, en cas de besoin. Cela va coûter plus de mille dollars par voiture mais là où la sécurité de nos chauffffeurs est en jeu, il n'est pas question d'hésiter sur les dépenses ». Tous ses conducteurs de taxis doivent aussi prendre un cours de formation spécial en comportement professionnel et sécurité personnelle.

Monsieur Richard souligne que sa compagnie fonctionne aussi sous un système de positionnement global (GPS) depuis déjà quelques années. Ce système de repérage de haute technologie, tient compte du lieu et du trajet de chaque véhicule en tout temps, à partir du moment où il prend un passager jusqu'au moment où il arrive à destination.

Entre temps, la police a arrêté deux adolescents âgés de 15 ans et deux autres de 17 et 20 ans concernant deux des agressions en décembre dernier. L'enquête du groupe stratégique démontre que un des motifs principaux de ces attaques est le vol. Pourtant les chauffeurs de taxis ne transportent généralement pas beaucoup d'argent liquide sur eux, fonctionnant plutôt avec des cartes de crédit.

Les adolescents accusés de l'agression la plus violente, dont la victime est toujours hospitalisée, n'auraient pu lui voler que douze dollars...



ÉDITORIAL

À votre santé!

Ah, il est beau notre système de santé! Quel gâchis! Et oui, la santé est encore une fois au coeur de nos préoccupations et le restera longtemps, du moins, tant que le système de santé canadien n'aura pas retrouvé un souffle nouveau. Alors que cette crise est vécue au quotidien par les malades et les personnes agées, en milieu urbain comme en milieu rural, le fédéral et le provincial, quand à eux, jouent à une partie de tennis interminable où personne ne veut prendre la responsabilité ni de gagner, ni de perdre. Face à la décrépitude que nous vivons actuellement, nous ne pouvons que constater l'irresponsabilité des gouvernements.

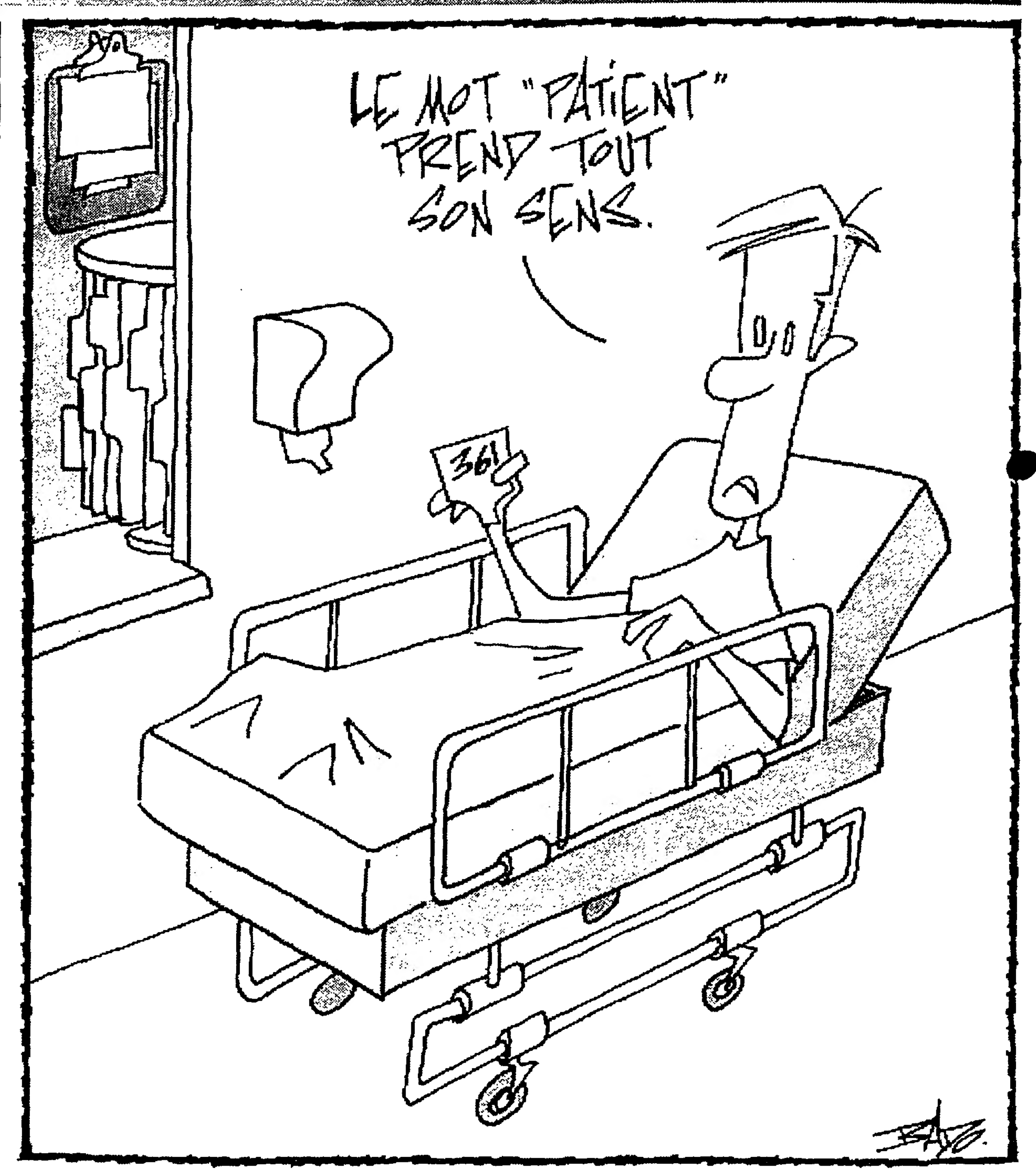
Pourtant on insiste sur la bonne foi des uns et des autres. La semaine dernière, M. Allan Rock, ministre fédéral de la Santé, annonçait à qui voulait l'entendre, qu'il avait en main la solution miracle pour mettre fin à la crise actuelle. Selon lui, « les problèmes d'engorgement des urgences, de délais d'attente excessifs et l'insatisfaction croissante à l'endroit du système de santé canadien, découlerait d'une organisation déficiente à laquelle il entend remédier. C'est parce qu'il y aurait trop de patients hospitalisés qui ne peuvent retourner dans leur milieu faute de services adéquats que les hôpitaux ne parviennent pas à libérer des lits pour les gens qui attendent. En conséquence, Ottawa veut créer des programmes à frais partagés destinés à financer des services communautaires et de soins à domicile, en autant que les provinces contribuent la moitié des montants requis et, bien sûr, qu'elles répondent à des normes nationales (*Le Devoir*, le vendredi 28 janvier 2000). » Malgré la pertinence d'un tel plan, personne ici, ne parle de réinjecter de l'argent dans les transferts aux provinces. Ottawa contribue encore activement au marasme que nous vivons actuellement.

Du côté provincial, les choses ne sont guère plus mirobolantes. La semaine dernière, le premier ministre Klein critiquait ouvertement les propositions du fédéral, surtout en ce qui à trait aux réductions des transferts aux provinces, alors que dans un passé pas si lointain que cela, il était le premier à entreprendre des mesures drastiques dans le domaine de la santé. Comme quoi les coupes budgétaires ne sont pas exclusivement liées à ces fameux transferts. Mais il est vrai qu'en politique, on a la mémoire courte. De plus, à en croire la dernière intervention télévisée de Ralph Klein, le gouvernement serait prêt à tout pour nous faire avaler son projet de privatisation du secteur de la santé.

M. Klein pense-t-il vraiment pouvoir régler le problème en réinjectant de l'argent dans un système de santé qui ressemble à une véritable passoire en ce moment? Est-ce la nouvelle tactique « made in Alberta » pour amadouer l'opinion publique, pour nous faire avaler la pilule de la privatisation? Une opinion publique, faut-il le rappeler, majoritairement contre cette privatisation, que cette dernière soit partielle ou totale. De plus, en réinjectant cet argent, ne démontre-t-il pas aux Albertains et aux Albertaines que son gouvernement s'est trompé pendant toutes ces années?

Si M. Klein pense, en effet, nous rassurer en faisant référence à une phrase tirée d'une chanson de Noël connue *Winter Wonderland*, « To face unafraid the plans that we've made », il se trompe. Si nous nous engageons dans la voie de la privatisation, nous ne pourrons plus jamais faire marche arrière. Face à une telle crise, le constat est simple: le fédéral comme le provincial ont violé le contrat social que nous avions passé avec eux en matière de soins de santé et rien que pour cela, ils mériteraient que nous leur retirions la confiance qu'on leur avait donné.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Chère madame la directrice,

Je me suis renseigné auprès du réseau de télévision TVA au sujet de la grille-horaire de ses émissions à Edmonton. On m'avait répondu que nous pouvions visionner les programmes de ce réseau à l'heure du Pacifique soit une heure plus tard qu'à Vancouver. Hors ce n'est pas le cas et vous verrez pourquoi dans le message ci-joint que j'ai reçu de TVA et que j'aimerais partager avec vos lecteurs et lectrices qui captent les émissions de télévision sur SHAW CABLE à Edmonton.

Jean-Claude Giguère
Edmonton

Monsieur Giguère,

Vous avez entièrement raison, ma réponse n'était pas tout à fait exacte. Je ne savais pas que votre câblodistributeur était Shaw. C'est le seul câblodistributeur qui pose problème actuellement. En effet, Shaw prend son signal sur Star Choice, donc, contrairement aux autres câblodistributeurs qui diffusent à l'heure du Pacifique pour les provinces à l'ouest du Manitoba, Shaw diffuse à l'heure de Montréal (heure de l'est). Voila pourquoi vous recevez les émissions avec un décalage de moins de deux heures.

Vous comprendrez que dans ce contexte, c'est très difficile de faire la promotion de la grille horaire dans les journaux locaux parce que, aussitôt qu'il s'agit de Shaw, il y a des divergences sur l'heure de diffusion. Uniquement en Alberta, TVA est diffusée par 5 câblodistributeurs différents soient: Shaw Communications; Northern Cablevision; Moffat Communications; Videon CableSystems Alberta; Monarch Cablesystems.

Nous sommes conscients que cette situation est pour le moins ambiguë mais soyez assuré que TVA tente de régulariser les faits. Nous sommes d'ailleurs en négociation avec Shaw pour s'assurer que le signal capté soit celui du Pacifique. Encore une fois, je vous invite à faire part de vos commentaires à votre câblodistributeur, ça ne peut que nous aider à faire avancer ce dossier.

Au plaisir,

Nicole Tardif, Chargée de projets
Communications corporatives, Groupe TVA

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313

Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF

Office de la distribution certifiée ODC inc

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Denise Hart
Fort McMurray
Hélène Flamand
Grande Prairie
Alyre Morin
Bonnyville/Cold Lake
Michel Raymond
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michele Routier

Lancement d'un cédérom à Grande Prairie

ALYRE MORIN

Grande Prairie

La communauté de Grande Prairie était à l'honneur le 24 janvier dernier lors du lancement du cédérom «Ensemble célébrons la francophonie de Grande Prairie».

Dans le but de commémorer l'année de la francophonie deux personnalités de Grande Prairie ont réalisé un cédérom de services bilingues offerts dans la région. Avec l'aide de différents partenaires et d'une équipe de production, France Côté et Sylvain Rioux ont doté leur communauté d'un outil promotionnel essentiel au développement de la francophonie à Grande Prairie.

Le lancement a eu lieu lundi le 24 janvier dernier dans les locaux de l'école Nouvelle Frontière et plus de 80 personnes y ont assisté. Les nombreux partenaires impliqués dans ce projet furent tout d'abord le Conseil scolaire du Nord-Ouest # 1, la ville de Grande Prairie et le comté, l'ACFA régionale et Développement des ressources humaines de l'Alberta.



Photo:Raymond Laroche

Sur la photo, Sylvain Rioux et France Côté concepteurs du projet.

Le cédérom vise à mieux desservir la communauté francophone et à présenter des personnalités bilingues de Grande Prairie. Certaines associations et services francophones provinciaux figurent sur le cédérom tels que Le Franco, CHFA et la Faculté St-Jean.

C'est un produit IBM – MAC compatible et bilingue qui donne un accès rapide au contenu. Il renferme dix catégories, soient: le secteur commercial, la politique, l'éducation, la santé et les services sociaux, la famille, les sports et les loisirs, la culture, l'histoire, la ville de Grande Prairie et le français vivant au cœur de notre milieu. De plus, on y retrouve des témoignages, des visites virtuelles de la ville, des extraits d'articles sur la francophonie et on peut même y entendre les Twés. Un des avantages du cédérom est qu'il permet de pouvoir naviguer sur Internet en cliquant sur les adresses de la base de données.

En plus du cédérom, France Côté et Sylvain Rioux ont élaboré un site Internet pour l'école Nouvelle Frontière. On peut visiter ce site à l'adresse suivante : www.thecybercity.net/ecolenf .

Il est à noter qu'une mise à jour est prévue pour l'an 2001 et que c'est l'ACFA régionale de Grande Prairie qui en sera la responsable. Donc, avis aux intéressés qui souhaiteraient en faire partie.

Un tout nouveau site de discussion avec le Québec

DENISE HART

Legal

Vous aimez naviguer sur Internet? Je vous propose un tout nouveau site qui a vu le jour en décembre dernier, le site «allo-quebec.com» qui est né de l'idée et de l'enthousiasme de Marie Beaupré, membre du bureau de direction de l'ACFA régionale Centralta.

Elle voulait rejoindre nos cousins québécois pour les inviter à communiquer avec les francophones et francophiles de l'Ouest canadien. Selon Marie, pendant les référendums ou les menaces de séparation au Québec, les Canadiens mettent plus d'efforts pour encourager les Québécois à demeurer au sein du Canada, mais quand tout est calme on semble les oublier. Elle voulait mettre fin à cette double réalité en créant un lien entre l'Est et l'Ouest, et il n'y avait pas de meilleur moyen que la technologie d'aujourd'hui.

Le site «allo-quebec.com» est parrainé par l'ACFA régionale Centralta, et a été créé par un de ses employés, Stéphane Carrière. Vous y trouverez le profil et l'historique des trois villes principales de la Régionale, soit : St-Albert, Morinville et Legal avec des liens aux sites de ces trois villes. On se servira de ce site pour envoyer et recevoir des messages dans différentes catégories: d'individu à individu, familial, communautaire, national et finalement, la catégorie des élus. Le premier ministre Ralph Klein a d'ailleurs accepté d'ajouter son message. Le projet n'en est qu'à ses débuts et éventuel-lement il y aura des liens de créés avec d'autres sites francophones.

Tout francophone ou francophile qui veut envoyer un message d'amitié, ou de salutation ou même faire un peu de recherche peut se servir du site. Qui sait, vous retrouverez peut-être des amis ou de la parenté avec qui vous aviez perdu contact. Le site est très simple et toute personne qui en est à ses débuts avec l'Internet, trouvera les directives faciles à suivre. Si la gêne vous empêche d'envoyer des messages, allez d'abord lire ceux qui ont déjà été envoyés et vous en tirerez certainement l'inspiration nécessaire.

ALLO QUÉBEC.COM



SITE DE LA SEMAINE

Visitez le site Allo Québec.com et envoyez des messages aux cousins et cousines du Québec.
Une belle initiative de l'ACFA de Centralta sur

www.francalta.ab.ca



Régional en bref

Edmonton

Première cabane à sucre du millénaire

L'ACFA Régionale d'Edmonton annonce la tenue de sa cabane à sucre annuelle, le 4 mars 2000, au centre communautaire dans le quartier Bonnie Doon. Pour plus d'information, ou pour offrir vos services comme bénévole, faites le 469-4401.

Bourse d'études Almanda Walker-Marchand

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) investit concrètement dans l'autonomie financière des femmes. Pour une onzième année consécutive, une bourse d'études de 1000$ sera octroyée à une femme francophone vivant en milieu minoritaire qui fait un retour aux études. La candidate doit être canadienne, être d'expression française, vivre dans une province canadienne autre que le Québec, poursuivre des études de niveau collégial ou universitaire, faire un retour aux études après une absence d'au moins deux ans. Cette bourse qui porte le nom de la fondatrice de l'organisme de charité, Almanda Walker-Marchand, a été instaurée en 1990 pour souligner le 75ième anniversaire de fondation de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. La date limite pour les inscriptions est le 30 avril 2000. Les personnes intéressées sont invitées à se procurer un formulaire de demande auprès de leur collège ou université, ou à communiquer avec la FNFCF au 613-241-3500, ou http:www.franco.ca/fnfcf. Le nom de la gagnante sera dévoilé en juin prochain.

Des participants de l'Alberta au Colloque Mentorat 2000

À l'occasion de son 20e anniversaire, La Fondation de l'entrepreneurship du Québec tiendra, son 17e Colloque annuel, qui s'intitule Mentorat 2000, et qui se déroulera au Centre des congrès de Québec les 3, 4 et 5 février prochain. Le thème du colloque est «L'audace d'entreprendre ». Ce colloque s'adresse spécifiquement aux jeunes entrepreneurs québécois. Les organisateurs ont décidé d'y inclure les jeunes entrepreneurs francophones de tous les coins du Canada comme façon d'intégrer les jeunes au développement économique. Ils auront l'occasion de côtoyer durant ces trois jours des personnalités du monde des affaires qui ont réussi et qui sont des mentors pour de jeunes entrepreneurs. Des personnalités tels que, Mme Nicole Beaudoin (P.D.G. du Réseau des femmes d'affaires du Québec), M. Claude Lessard (Groupe Cossette), M. Louis Garneau (Vêtements Louis Garneau inc.), François Jean Coutu (Pharmacies Jean Coutu), et M. Bernard Lemaire (Groupe Cascades), pour ne nommer que ceux-ci parmi une centaine d'autres, se rencontreront et animeront des ateliers. Malgré le peu de temps disponible pour s'organiser, presque chaque province sera représentée dont l'Alberta. Les représentants francophones de l'Alberta seront M. Daniel Carrière, un jeune entrepreneur albertain, M. Yvon Sévigny, enseignant au programme bilingue d'Administration des affaires à NAIT, et Jean-François Bernard, agent de marketing de La Chambre économique de l'Alberta (La CÉA). « L'intégration et l'entrepreneuriat font partie des défis auxquels sont confrontés les jeunes francophones de notre province. Il est primordial que nous les dotions de mécanismes leur permettant d'être orientés, dirigés, conseillés dans leur développement ou dans leurs activités d'affaires. Le mentorat est un de ces outils qui a fait ses preuves et qui stimule les deux partenaires, le mentor et son partenaire jeune entrepreneur », mentionne Pierre Brault, directeur général de La CÉA. Pour sa part, La CÉA a décidé de participer à ce colloque pour en apprendre plus sur les manières pratiques de faire du mentorat. Elle profitera de l'occasion pour sensibiliser les entrepreneurs québécois au fait qu'ils gagnent à développer des liens d'affaires avec les entrepreneurs francophones et albertains, et qu'il y a des opportunités d'affaires fort nombreuses en Alberta considérant le climat économique actuel.

La francophonie albertaine offre une valeur ajoutée au développement économique et touristique de notre province. À la lumière des interventions qui ont déjà été faites, La Chambre économique de l'Alberta favorisera le développement d'un système de mentorat permettant aux jeunes francophones de

suite en page 7...

(régional) suite de la page 6...

l'Alberta d'intégrer le monde des affaires et d'offrir, comme les entrepreneurs francophones actuels, une valeur ajoutée à leurs produits et services. La CÉA est un organisme à vocation économique dont la vision est : d'intégrer activement les francophones à l'économie albertaine. Sa mission est de promouvoir, faciliter et coordonner le développement d'activités économiques et touristiques des francophones de l'Alberta.

Un concours artistique international pour les jeunes

Visa lançait dernièrement le Défi artistique Visa des olympiades de l'imaginaire, un concours artistique international qui enverra quatre jeunes Canadiens aux Jeux Olympiques de l'An 2000 à Sydney, en Australie, en septembre prochain. Commandité par Visa Canada et l'Association olympique canadienne, le concours met les enfants canadiens de neuf à treize ans au défi d'utiliser leur imagination pour créer une oeuvre originale basée sur leur interprétation de la devise des Olympiques: «Plus vite, plus haut, plus fort» (Citius, Altius, Fortius). Le concours vise à comprendre et à apprécier les valeurs olympiques en mettant en valeur les traditions du mouvement olympique moderne qui est axé sur des réalisations aussi bien artistiques que sportives. Des trousses documentaires ont été envoyées à des enseignant(e)s de quatrième, cinquième et sixième année dans plus de 11 000 écoles au Canada en novembre 1999. Donc les informations sont disponibles auprès des professeurs ou encore à: www.visa.com/visakids et les entrées doivent être reçues au plus tard le 30 avril 2000.

Plamondon-Lac La Biche

Le tourisme vous intéresse?

Si vous croyez que le tourisme peut aider à développer l'économie de la communauté, vous êtes invité.(e)s à un colloque pour le développement du tourisme dans la région, le 9 février 2000 au Centre culturel Philip-Ménard de Plamondon de 10h. à 15h. Le dîner sera servi sur place. Veuillez confirmer au 798-3896.

Rivière-la-Paix

Rénovations à l'école Providence

L'école Providence de la région de Rivière-la-Paix subira des rénovations importantes d'ici septembre 2000. Construite en 1958, cette institution accueille présentement 128 élèves et 19 membres du personnel. Le projet présentement à l'étude améliorera l'entrée de l'édifice, le stationnement, l'estrade du gymnase et les laboratoires. Le coût des travaux devrait varier entre 50 000$ et 100 000$.

L'Office d'Investissement du Régime de pensions du Canada



John A. MacNaughton

Le Conseil d'administration de l'Office d'investissement du Régime depensions du Canada a annoncé la nomination de John A. MacNaughton au poste de président-directeur général.

M. MacNaughton s'est distingué par son activité professionnelle dans le secteur de l'investissement au Canada et à l'étranger. Il était président de Nesbitt Burns Inc., l'une des plus grandes entreprises de courtage en valeurs mobilières au Canada, dont il a pris sa retraite le printemps dernier. Pendant 31 ans, il a été au service de cette firme et de celles qu'elle a remplacées. Il est directeur de JDS Uniphase Corporation, président sortant de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et président de la Princess Margaret Hospital Foundation.

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada est chargé d'augmenter la valeur à long terme des actifs du Régime de pensions du Canada, en plaçant prudemment cet argent sur les marchés financiers. Selon les prévisions, les actifs gérés par l'Office d'investissement du RPC s'élèveront à au moins 88 milliards de dollars d'ici à 2008. L'Office, qui est géré par un groupe indépendant du Régime de pensions du Canada, est dirigé par un conseil d'administration dont les membres ont une vaste expertise professionnelle, en affaires et en investissement.

Chronique du millénaire*

La Guerre de Cent Ans

Claude Couture
Edmonton



En Europe, après la mort, en 1250, de Frédéric II, surnommé l'Antéchrist par les millénaristes, le Saint Empire romain germanique entra dans une période de décadence qui profita aux papes et au royaume de France. Le roi de France, Philippe IV le Bel, roi de 1285 à 1314, était imbu de théories faisant du roi un monarque absolu en son royaume, supérieur même à l'autorité du pape.

Aussi, au début du XIVe siècle, le roi français entra en conflit avec le pape Boniface VIII. Ne reculant devant rien, Philippe le Bel envoya en Italie un légiste français, Nogaret, pour « arrêter » le pape en 1302. Un peu plus tard, Philippe IV obtint l'élection d'un pape français, Clément V, et en 1309, la papauté déménageait à Avignon et ce, jusqu'en 1378.

Dans sa lutte contre l'Église pour le pouvoir non seulement en France mais dans tout le monde chrétien occidental, Philippe le Bel chercha également à détruire les ordres religieux militaires, comme les Templiers, qui étaient aussi très riches. Les Templiers s'étaient énormément enrichis depuis leur formation en 1118, notamment grâce aux croisades.

En 1307, Philippe le Bel fit arrêter les grands maîtres des Templiers, dont Jacques de Molay lequel, avant de périr sur le bûcher en 1314, lança sur Philippe le Bel une terrible malédiction: celle de sa mort prochaine et la disparition de la dynastie des Capétiens puisqu'aucun des trois fils de Philippe le Bel ne laisserait d'héritiers mâles.

De fait, Philippe le Bel mourut quelques mois plus tard, en 1314; son fils aîné, Louis X, fut pour sa part emporté par la maladie en 1316 et son propre fils, Jean le Posthume ne vécut que quelques jours; le frère de Louis, Philippe V le Long, ne régna que de 1316 à 1322, frappé lui aussi par la maladie. Incidemment, pendant son règne, Philippe V favorisa la répression des groupes d'hérétiques du Midi, justement associés aux croyances millénaristes révisées de Joachim de Flore, lesquelles prévoyaient maintenant la fin du monde en l'an 1360. Enfin, le dernier fils de Philippe le Bel, Charles IV dit le Bel, ne régna que de 1322 à 1328 et mourut, tel que prédit par la malédiction, sans héritier.

À sa mort, le neveu de Philippe le Bel, Philippe de Valois, fut reconnut roi de France et régna de 1328 à 1350 sous le nom de Philippe VI. Or, cette reconnaissance de Philippe de Valois à titre de roi de France fut contestée par le roi d'Angleterre, Edouard III, lui-même le petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, Isabelle, épouse du roi Edouard II et (selon le film *Braveheart* de Mel Gibson) la maîtresse du rebelle écossais Wallace.

Edouard III lança un défi à Philippe VI et la Guerre de Cent Ans fut officiellement déclarée en 1337 alors que les combats ne commencèrent vraiment qu'en 1340. La France et l'Angleterre furent en guerre de 1337 à 1453.

C'est donc dire qu'au moment même où sévissait la Grande Peste en 1348, l'Europe de l'Ouest était à feu et à sang avec cette interminable guerre. Pour certains, le XIVe siècle était donc bel et bien la fin du monde.

Cette chronique est diffusée à CHFA, les jeudis (aux deux semaines) à partir de 16h30 dans le cadre de l'émission 2000 à l'heure animée par Danyèle Lacombe.

Concert romantique pour la Saint-Valentin

JOËL LAVOIE

Plamondon



Photo:Erik Visser
De g.à dr. Mireille Rijavec, Denise Lavallée et Joséphine van Lier

Pour souligner la fête de l'amour, l'ACFA régionale de Plamondon - Lac La Biche présente un concert romantique la veille de la Saint-Valentin, c'est-à-dire le dimanche 13 février à 14h au Centre culturel Philip-Ménard. Un répertoire de musique romantique sera interprété par un trio de musiciens: Denise Lavallée au piano, Mireille Rijavec, chanteuse et Josephine van Lier au violoncelle.

Comme duo, Denise Lavallée et Josephine van Lier ont déjà présenté des concerts à Plamondon, Bonnyville, Edmonton et Saint-Isidore. Cette année, Mireille Rijavec s'est ajoutée au groupe. Ensemble, elles présenteront un choix musical accessible qui inclut des oeuvres classiques de Johannes Brahms, de Johann Sebastien Bach et des chansons françaises de Georges Bizet et de Gabriel Fauré.

Denise Lavallée est originaire d'Edmonton et enseigne depuis trois ans le piano et la théorie musicale à Plamondon. L'année dernière, elle a réussi l'examen d'associée du *Royal Conservatory of Toronto* en performance au piano. L'été dernier, elle a suivi une formation musicale et pédagogique de trois semaines à l'institut Kodaly à Kecskemet en Hongrie.

Mireille Rijavec est native d'Edmonton. Elle poursuit une carrière comme chanteuse, enseigne le chant et le solfège à son studio et est chargée de cours à la Faculté Saint-Jean. Elle détient une maîtrise en chant classique de la *University of British Colombia*. Récemment, Mireille Rijavec a chanté à la soirée Friandise Fatale de l'Unithéâtre d'Edmonton et pour *Edmonton Opera* au festival *Fringe* d'Edmonton.

Josephine van Lier est originaire des Pays-Bas où elle a obtenu sa maîtrise en interprétation et pédagogie du violoncelle. Elle est arrivée à Edmonton en 1995 et depuis ce temps joue avec de nombreux orchestres de chambre dont *The Strathcona String Quartet*, le *New Age Orchestra* et *St. Crispin's Ensemble*. Actuellement, Josephine van Lier enseigne le violoncelle à son studio au conservatoire de musique du *Alberta College*.

Manquera-t-on d'eau sous un climat plus chaud ?

(EN) Les Grands Lacs ayant atteint leur niveau le plus bas depuis des décennies et certaines rivières étant réduites à un mince filet, l'eau fait les manchettes ces jours-ci. Mais les problèmes d'eau sont plus graves que ce qui saute aux yeux. Ils se rapportent aussi à la nappe d'eau souterraine, la principale source d'eau potable pour plus du quart des Canadiens et pour 90 p.100 des résidants des campagnes ontariennes. Si les changements climatiques causent des températures plus élevées et un temps possiblement plus sec, ils pourraient aussi réduire la quantité et la qualité de l'eau souterraine.

«Dans le sud de l'Ontario, ces deux dernières années ont été très sèches et très chaudes et on a rapporté que le niveau de l'eau de nombreux puits était bas. Cette situation est sans aucun doute liée au temps qu'il a fait», déclare Andrew Piggott, un hydrogéologue de l'Institut national de recherche sur les eaux d'Environnement Canada (INRE). «Les gens qui ont des puits de surface seront les premiers à avoir des problèmes mais si ces conditions persistent, les puits plus profonds seront aussi touchés.»

Les nappes d'eau souterraines ne sont pas inépuisables; elles doivent se reconstituer. Mais au fur et à mesure que la Terre se réchauffera, l'évaporation et la quantité d'eau absorbée par les plantes augmenteront, ce qui réduira la quantité d'eau disponible pour alimenter la nappe souterraine. Les changements climatiques pourraient aussi modifier la configuration des chutes de neige et de pluie, ce qui pourrait causer des précipitations moins fréquentes mais plus abondantes. «Des pluies courtes et intenses provoquent un fort ruissellement et sont donc moins efficaces pour reconstituer la nappe souterraine que des pluies plus longues et plus régulières. Le sol ne peut absorber qu'une certaine quantité d'eau durant une courte période», ajoute M. Piggott.

La nappe souterraine maintient aussi le débit des rivières et des cours d'eau quand les précipitations sont faibles. Comme elle est froide, l'eau souterraine empêche les rivières de devenir trop chaudes pour les espèces de poissons comme la truite et le saumon. Si les quantités d'eau souterraine déclinent, la santé des rivières et la vie aquatique seront menacées. Un débit suffisant est aussi essentiel pour que les rivières puissent continuer de recevoir les rejets d'eaux usées.

M. Piggott et ses collègues effectuent actuellement une étude détaillée du bassin hydrographique de la rivière Grand en Ontario, là où la nappe souterraine est fortement mise à contribution. La municipalité régionale de Waterloo, par exemple, dépend à 75 p.100 de la nappe d'eau souterraine. «Nous voulons essayer de déterminer comment les changements climatiques pourraient influer sur nos nappes souterraines. Nous pouvons alors utiliser cette information pour trouver les meilleurs moyens de gérer nos ressources hydriques dans un climat plus chaud», a conclu M. Piggott. «L'adaptation à ces changements pourrait nous obliger à utiliser l'eau de manière plus efficace.»

Le saviez-vous?

(EN) — Pendant tout le XXe siècle et encore aujourd'hui, la frontière entre le Canada et les États-Unis demeure la plus longue frontière non fortifiée de la planète. Les deux pays échangent chaque jour pour plus de 1,4 milliard de dollars de biens et services.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581



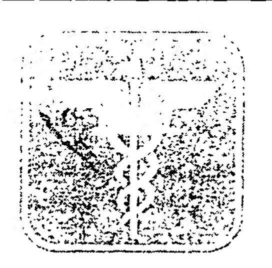
PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Téresa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

ACFA provinciale
Diane Conway, directrice, Secteur santé
(780) 466-1680 poste 208
www.francalta.ab.ca/acfa/sante
sante@francalta.ab.ca

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le vendredi à midi.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 12h.

L'équipe du Franco vous remercie de votre collaboration

Tél: 465-6581 Téléc: 469-1129

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche: 10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm

DÉCÈS LAMBERT

Soeur Germaine Lambert est décédée le 25 janvier 2000, à l'âge de 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 29 janvier à l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Elle repose dans le lot communautaire à Holy Cross Cemetery.

Les Soeurs de Sainte-Croix ont perdu en la personne de Soeur Germaine une compagne dévouée, une femme au beau sourire et d'humeur égale, communautaire au plein sens du mot; une éducatrice compréhensive des besoins de l'élève dans sa totalité; une présence compatissante auprès de toute personne dans un besoin quelconque. Elle était présente aux événements heureux ou malheureux des familles dans les paroisses où elle s'est dévouée

Elle laisse dans le deuil les membres de sa communauté religieuse, une soeur Mme Carméline Bourgeois de Falher, un beau-frère, deux belles-soeurs et de nombreux neveux, nièces et amis.